



COMMUNE DE SARTENEIS VALENCO
 04 93 20 06 31
 04 93 20 06 31

ARRETE du Président N° 2025-047 RH MB

Etablissant le tableau annuel d'avancement de grade

Monsieur Ange François LEANDRI agissant en qualité de Président de la Communauté de Communes du Sarteneis Valenco.

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Compte tenu de l'arrêté en date du 18 mai 2021 portant sur les lignes directrices de gestion après avis du comité technique en date du 14 décembre 2020.

Compte tenu de la délibération en date du 21/06/2021 n° 2021-43 relative à la mise en place du taux de promotion applicable au personnel de la collectivité après avis du comité social territorial en date du 14/12/2020.

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement de grade de : Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe.

Nom et prénom	Grade actuel	Date d'effet
1. SANTUCCI Audrey	Adjoint Administratif	1 ^{er} mai 2025 ✓
2. CARRIER ROTILY FORCIOLIO Géraldine	Adjoint Administratif	1 ^{er} juin 2025 ✓

Avancement de grade de : Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe

Nom et prénom	Grade actuel	Date d'effet
1. FINIDORI Antoine	Adjoint Technique	1 ^{er} juin 2025 ✓
2. QUILICI Anthony	Adjoint Technique	1 ^{er} janvier 2026 ✓

Avancement de grade de : Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe

Nom et prénom	Grade actuel	Date d'effet
1. MISERAZZI Jean-François	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} mai 2025 ✓

Avancement de grade de : Agent de maîtrise principal

Nom et prénom	Grade actuel	Date d'effet
1. RICCI Etienne	Agent de maîtrise	1 ^{er} novembre 2025
2. ORNANO Michel	Agent de maîtrise	1 ^{er} novembre 2025

Article 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corse du Sud qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique.

Article 3 : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié ou affiché en Etablissement Public,
- Transmis au Président du Centre de Gestion pour publicité,

Fait à Propriano, le 18 février 2025

Le Président,

Ange François LEANDRI



Le Président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.